Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 6 (1877)

Heft: 4

Rubrik: Intérêts de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ.

L'expédition du *Bulletin* a été retardée de quelques jours pour attendre la réponse des administrations de chemins de fer, et afin de pouvoir envoyer à chaque sociétaire une carte de légitimation qui donne droit à la demi-taxe sur les chemins de fer de la Suisse-Occidentale et du Simplon, les 25, 26 et 27 avril, pour aller à la réunion de Sierre. Nous avons la conviction que tous les membres du corps enseignant du canton du Valais s'y rendront, et nous espérons que beaucoup d'instituteurs fribourgeois iront fraterni-

ser avec leurs collègues valaisans.

La Société fribourgeoise d'éducation aura sa réunion annuelle, à Fribourg, le jeudi 20 septembre prochain, pendant le concours agricole. Le comité central du concours a accordé 50 p. 010 de rabais aux sociétaires qui se présenteront avec une carte de légitimation pour visiter l'exposition. L'administration des chemins de fer de la Suisse-Occidentale nous a fait espérer la demi-taxe. Toutes les facilités possibles sont ou seront accordées pour que cette réunion soit nombreuse; aussi, les membres du corps enseignant se font un devoir de traiter l'une ou l'autre des questions mises à l'étude par son comité. Celui-ci se réunira dans le courant du mois de mai pour désigner les rapporteurs et prendre les mesures nécessaires à la réussite de ce congrès où des délégués des cantons catnoliques se rendront.

CHRONIQUE.

FRIBOURG. M. Mehling, directeur du séminaire de Fribourg, vient de faire un don précieux à l'Ecole normale d'Hauterive. C'est un magnifique herbier renfermant plus de 3,000 plantes. Nous nous faisons un devoir de signaler cet acte de générosité à la reconnaissance du corps enseignant de notre canton.

VALAIS. La société valaisane d'éducation tiendra sa 3me assemblée générale à Sierre, le jeudi 26 avril prochain, à 10 heures du matin, dans l'ancien couvent de Géronde.

Les questions mises à l'étude sont les suivantes:

1º question: Qu'est-ce que l'enseignement intuitif ou enseignement de choses, et comment s'applique-t-il aux diverses branches? — Rapporteur: M. Pierre-Joseph Roullier, instituteur à Martigny-Ville.